

La formation professionnelle continue : entre épanouissement personnel et adéquation avec le marché du travail

D'abord conçue comme un moyen d'émancipation et d'épanouissement personnel, la formation continue a de plus en plus été envisagée, au fil des cinquante dernières années, comme un outil d'adaptation aux besoins d'un marché de l'emploi en constante mutation.

Pour saisir toute la complexité de la formation professionnelle continue et comprendre son évolution, ses enjeux, son potentiel devenir, il nous est apparu important de la recontextualiser dans un premier temps sur le plan historique et politique. Notre ambition n'est pas de traiter ce vaste sujet de manière exhaustive, mais bien d'en dégager les éléments qui nous semblent les plus pertinents.

Historiquement, la formation professionnelle continue s'est constituée suite au bouleversement des modes traditionnels de formation, comprenant l'apprentissage dans le cadre des corporations, lors de la révolution industrielle¹. Elle s'est ensuite renforcée tout au long des mutations socio-économiques qui ont marqué nos sociétés occidentales durant le siècle dernier, avec l'avènement de l'économie de la connaissance et le phénomène de mondialisation.

UNE LENTE EVOLUTION

Entre les années 1950 et 1970, sous l'État Providence des « Trente Glorieuses », la thématique de l'éducation permanente est très présente et la formation continue est en ce sens considérée comme un bien collectif. Dans un contexte économique florissant, d'avancées considérables en matière de droits sociaux² et de massification de l'enseignement, sa démocratisation est perçue comme une priorité. C'est à ce moment qu'émerge le concept de « seconde chance », avec pour objectifs l'émancipation sociale, l'épanouissement personnel et l'égalité des chances pour l'ensemble des groupes sociaux. Par seconde chance, on entend offrir la possibilité aux individus qui ne l'avaient jamais eue d'obtenir un diplôme tout en restant engagé dans la vie active, de se réorienter aisément vers un autre secteur professionnel ou simplement de viser une promotion hiérarchique. En parallèle, dès la fin des années 1950, en raison du déclin de l'industrie lourde, la question émergente de la « reconversion » est, quant à elle, d'ordre purement économique, avec la nécessité d'adapter une importante force de travail ouvrière à la transition progressive du secteur secondaire au secteur tertiaire. C'est ainsi qu'en Belgique, les écoles techniques, les entreprises et les centres de formation de l'Office National du Placement et du Chômage (ONPC) mettent en

¹ALALUF M., « Formation professionnelle et emploi : transformation des acteurs et effets de structures », Nivelles, *Point d'appui Travail Emploi Formation*, dossier n° 3, février 1993, p.18

²MONVILLE M., LEONARD D., « La formation professionnelle continue », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2008/2 (n° 1987-1988), p.8.

place les premières dispositions de « *réadaptation professionnelle des chômeurs* »³ pour lutter contre le chômage. En 1961, l'ONPC est réorganisé et devient l'Office National de l'Emploi (ONEM), dont fait partie la Formation professionnelle accélérée (FPA), de manière à mettre l'accent sur l'orientation des formations en fonction des besoins des entreprises.

Dès ses débuts, la formation continue répond donc conjointement à un double enjeu, à la fois social et économique, ce qui nous laisse penser que « *l'institutionnalisation et l'extension de la formation professionnelle sont inséparables des conceptions " adéquattonnistes " du marché du travail* »⁴, et qu'il serait de fait illusoire de n'envisager la problématique que sous son angle social.

Dans les années 1970, les chocs pétroliers, l'émergence du capitalisme néolibéral et la hausse du chômage font que les considérations économiques vont petit à petit prendre le dessus sur les objectifs sociaux, l'enthousiasme des années 1960 envers la formation continue à vocation émancipatrice étant petit à petit relégué au second plan. Le secteur de la formation continue connaît une importante croissance, avec une offre plus diversifiée et une multiplication des centres de formation, encouragée par les pouvoirs publics. L'intégration des jeunes et la réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée deviennent une priorité absolue. Ainsi, « *les politiques de l'emploi se déclinent de plus en plus en termes de politiques actives contre le chômage et la formation y joue un rôle important* »⁵. En Belgique, la FPA diversifie ses activités avec, entre autres, la création de centres de perfectionnement en gestion et en informatique destinés aux employés du secteur tertiaire, et de centres d'orientation et d'initiation socioprofessionnelle visant les jeunes peu scolarisés. Aussi, diverses collaborations naissent avec d'autres institutions de formation, des entreprises et des établissements scolaires. En 1989, en raison de la régionalisation de la politique de l'emploi, chaque Région crée son propre service public, à savoir le VDAB en Flandre, le FOREM en Wallonie et l'ORBEM en région bruxelloise, que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'ACTIRIS. Précisons que ce dernier se consacre uniquement au placement des demandeurs d'emploi, la formation professionnelle étant du ressort de Bruxelles Formation. Autre date clé, la réforme de l'Organisation Internationale du Travail en 1997⁶, ratifiée par la Belgique en 2004, qui ouvre la voie à la privatisation des services à l'emploi et marque ainsi la fin du monopole du service public, secondé par des entreprises de travail intérimaire et d'autres agences d'insertion et de formation professionnelle, de nature marchande et non marchande. Un événement qui a largement contribué à l'explosion du marché tel qu'il existe aujourd'hui.

UN MARCHÉ EN DEVELOPPEMENT

En effet, la libéralisation du secteur de la formation a suscité un vif intérêt auprès des entreprises, ce pour deux raisons principales, toutes deux de nature financière. La première est que le secteur offre de juteuses perspectives d'investissement et représente un chiffre d'affaires annuel qui se compte en milliards d'euros. Un marché financé par de multiples acteurs, allant des entreprises aux ménages, en passant par divers fonds sociaux, comme le Fond Social Européen qui, pour la période

³ALALUF M., « Formation professionnelle et emploi : transformation des acteurs et effets de structures », Nivelles, *Point d'appui Travail Emploi Formation*, dossier n° 3, février 1993, p.19.

⁴idem, p.22.

⁵MONVILLE M., LEONARD D., « La formation professionnelle continue », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2008/2 (n° 1987-1988), p.10.

⁶http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0:NO::P12100_ILO_CODE:C181

de 2014 à 2020, distribue aux Etats membres de l'Union une enveloppe de 84 milliards d'euros⁷ en faveur de l'insertion professionnelle et de l'inclusion sociale. Ainsi, rien qu'en France, quelque 32 milliards d'euros⁸ sont injectés chaque année dans la formation professionnelle⁹, qui compte pas moins de 55 000 organismes de formation¹⁰ !

La deuxième raison est de type « adéquationniste », car les entreprises estiment que les compétences inculquées par l'enseignement initial et la formation continue ne sont plus en phase avec les besoins de l'industrie et du commerce, ce qui affecte la conjoncture économique et, par la même occasion, leur propre chiffre d'affaires. La meilleure façon de rétablir cet équilibre serait d'impliquer le monde entrepreneurial directement dans la constitution et l'enseignement des programmes, et de favoriser une « autonomie » ainsi qu'une gestion entrepreneuriale des établissements pour faire jouer la concurrence entre eux, de manière à rehausser « naturellement » leur niveau¹¹. Un esprit de compétition qui s'est depuis solidement ancré dans le paysage de la formation, que ce soit au niveau de l'enseignement secondaire, des universités¹² ou des établissements de formation continue.

Depuis le début des années 2000, l'intérêt pour la formation professionnelle continue n'a donc cessé de prendre de l'envergure en Belgique comme en Europe. D'une part, car sa privatisation partielle a ouvert un champ d'opportunités aux entreprises, et d'autre part, en raison d'une économie basée sur l'innovation comme moteur de croissance, dépendante du renouvellement perpétuel des connaissances, et où l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication a bouleversé la structure de nos modèles organisationnels, et donc des besoins en main-d'œuvre qualifiée.

RECREER DE LA VALEUR

Pour comprendre au mieux ce rôle économique historique de la formation continue en Europe, il est utile de s'intéresser aux travaux de Joseph A. Schumpeter. Partageant l'idée de l'économiste russe Nicolai D. Kondratiev selon laquelle l'économie capitaliste se renouvelle perpétuellement au rythme de cycles longs, qui se traduisent par des mouvements plus ou moins réguliers d'accélération et de ralentissement de l'activité économique, l'économiste autrichien souligne le rôle central de l'innovation dans ce processus. En effet, d'après lui, chaque phase d'expansion se traduit par une poussée de l'innovation qui insuffle un nouvel élan dans l'entrepreneuriat, tandis que les phases dépressives se définissent par un phénomène de « *destruction créatrice* », où d'anciens biens de consommation, secteurs d'activités et autres formes d'organisation du travail sont éliminés au profit de nouveaux procédés¹³. En d'autres termes, « *l'innovation permet la dévalorisation des capitaux déjà anciens et dont la rentabilité s'affaiblit et crée les conditions favorables à une nouvelle vague d'investissements* »¹⁴. Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication, les « nouveaux » modèles économiques ainsi que les technologies de pointe sont en ce sens encouragés, car potentiellement sources de croissance d'une société capitaliste néolibérale en perte de vitesse.

⁷Dont un milliard est destiné à la Belgique.

⁸Financés à raison de 43% par les entreprises, 14% par les régions, 13% par l'Etat, 5% par l'Unédic et le Pôle Emploi et 4,1% par les ménages.

⁹« Formation professionnelle : 32 milliards par an... si mal exploités », le Scan éco sur Le Figaro.fr, publié le 19 janvier 2016.

¹⁰Sachant que nous n'avons malheureusement pas trouvé de chiffres globaux pour la Belgique.

¹¹HIRT N., *L'école prostituée*, coédition Labor - Espace de libertés, 2001, p.9.

¹²D'OTTREPE, B., « Universités, l'étudiant est devenu un client », dossier *La Libre Belgique*, publié le 18 septembre 2016.

¹³BOSSERELLE E., « Le cycle Kondratiev : mythe ou réalité ? », dans *Futuribles*, n°267, septembre 2001.

¹⁴UZUNIDIS D., « Cycles et renouveau économique : le mythe de l'innovation », dans *Marché et organisations*, n°23, février 2015, pp. 77-97.

Dès lors, on comprend la volonté des instances gouvernementales de recourir aux politiques de formation et d'éducation comme outil d'adaptation aux besoins d'un marché de l'emploi en constante mutation, lui-même intrinsèquement lié au processus de réinvention cyclique des mécanismes de création de valeur de notre système économique capitaliste. De même, on comprend que cette condition de croissance « sine qua non » soit logiquement défendue dans les lignes directrices de l'Union européenne en matière de politique sociale et d'emploi. Il faut dire que l'ancien continent connaît une période charnière de son existence, que ce soit au niveau politique ou économique. Dans un monde globalisé où les rapports de force évoluent et se complexifient, avec la montée en puissance de nouveaux géants économiques tels que la Chine et l'Inde, l'Europe tente en effet de consolider son statut de puissance mondiale, alors même que l'unité de ses États membres se fragilise¹⁵, certains pays étant plus durement touchés que d'autres par la crise économique des *subprimes* de 2008.

De fait, en pratique, si les États membres conservent le droit décisionnaire en matière de politique sociale, force est de constater que l'Union européenne a progressivement essayé d'exercer son influence à travers un discours encourageant l'étude tout au long de la vie, la flexibilité et la responsabilisation de l'individu, quitte à provoquer des dommages collatéraux sur les systèmes de protection sociale existants¹⁶. Ainsi, dans la lignée du Traité de Lisbonne de 2000, texte fondateur pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, censé créer à l'échéance de 2010 « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* », mais qui s'est *in fine* avéré être un échec cuisant, l'actuel cadre stratégique baptisé « *Éducation et formation 2020* » entend rectifier le tir. On y découvre quatre objectifs stratégiques principaux, qui encouragent d'une part l'éducation et la formation tout au long de la vie, la mobilité¹⁷, la créativité, l'esprit d'entreprise et l'innovation, et d'autre part une plus grande équité, une cohésion sociale et une citoyenneté active grâce notamment à un système éducatif plus qualitatif et efficace. On retrouve donc en apparence le double enjeu social et économique que nous avons précédemment évoqué.

Toutefois, à y regarder de plus près, les considérations sociales sont davantage formulées comme une opportunité que comme une problématique à part entière. Ainsi, lorsqu'on lit qu'« *outre l'épanouissement personnel qu'elle procure, la créativité constitue également une source primordiale d'innovation* », et que la formation tout au long de la vie « *assure l'employabilité, la citoyenneté active et le dialogue interculturel* »¹⁸, mais qu'en parallèle, se forme un mouvement de réformes structurelles visant à reconsidérer des acquis en matière de sécurité sociale, de pensions, etc.¹⁹, il apparaît évident qu'il y a un flagrant déséquilibre entre les mesures économiques de terrain et le discours social de surface. Autrement dit, « *par un heureux retournement dialectique, les membres actifs de la Commission sont parvenus à transformer la lutte contre le chômage et la pauvreté en une véritable croisade pour l'emploi et l'insertion* »²⁰. Et tandis que l'éducation était un droit universel, la formation continue est devenue une forme d'obligation sociale, le travailleur étant tenu d'entretenir continuellement son

¹⁵Le Brexit en est le parfait exemple.

¹⁶BARBIER J.-C. « Quelle destinée pour la « politique sociale » de l'Union européenne ? De la Stratégie de Lisbonne à Europe 2020 : évolution du discours politique », dans *Revue Internationale du Travail*, vol.151, n°4, 2012, pp. 411-438.

¹⁷Principalement des étudiants universitaires, à des fins d'apprentissage.

¹⁸http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework_fr

¹⁹Sans parler de politique d'immigration, pour faire écho au « dialogue interculturel » évoqué plus haut.

²⁰BARBIER J.-C. « Quelle destinée pour la « politique sociale » de l'Union européenne ? De la Stratégie de Lisbonne à Europe 2020 : évolution du discours politique », dans *Revue Internationale du Travail*, vol.151, n°4, 2012, p.421

capital humain en vue d'assurer son employabilité²¹. Une tendance à la responsabilisation individuelle qui ne fait pas sens lorsque de nombreuses études²² démontrent qu'il existe une discrimination d'accès à la formation en fonction de nombreuses variables à la fois structurelles, comme le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise, et individuelles, comme l'âge, le genre, le type de contrat ou encore les qualifications de l'individu. Dès lors, la société évolue, mais les inégalités, elles, persistent.

Plus que jamais, concilier une instabilité économique récurrente avec une parfaite adéquation entre la formation et l'emploi, tout en garantissant l'équité et l'épanouissement pour tous apparaît donc comme un discours idéologique dénudé de substance et de sens si on ne remet pas fondamentalement en question le système économique actuel de concurrence pure et parfaite.

Adrian JEHIN
Décembre 2016

SOURCES ET RESSOURCES

ALALUF Mateo., « Formation professionnelle et emploi : transformation des acteurs et effets de structures », Nivelles, *Point d'appui Travail Emploi Formation*, dossier n° 3, février 1993.

BARBIER Jean-Claude. « Quelle destinée pour la « politique sociale » de l'Union européenne ? De la Stratégie de Lisbonne à Europe 2020 : évolution du discours politique », dans *Revue Internationale du Travail*, vol.151, n°4, 2012, pp. 411-438.

COLLECTIF (Roger BURTON, Sergio GIORGI, Adrian JEHIN, Hélène RAJABALY, Carmelo VIRONE (dir), Sophie YPERSIEL), *Formation professionnelle et formateurs en Belgique. Enjeux et perspectives*, Bruxelles, Editions SMart. Les Cahiers, 2016.

HIRT Nico, *L'école prostituée. L'offensive des entreprises sur l'enseignement*, Bruxelles, coéd. Labor-Espace de Libertés, coll. Liberté j'écris ton nom, 2001.

MONVILLE Marie, *Formation professionnelle continue en Belgique : Avantages, organisation et enjeux*, note documentaire du Conseil Central de l'Économie, août 2007.

MONVILLE Marie, LÉONARD Dimitri., « La formation professionnelle continue », *Courier hebdomadaire du CRISP* 2008/2 (n° 1987-1988).

VALENDUC Gérard, « Les inégalités d'accès à la formation continue en entreprise. Une comparaison avec les pays voisins », *Note d'éducation permanente de l'asbl Fondation Travail-Université*, n°5, avril 2015.

²¹Par opposition à la qualification qui est un ensemble de savoirs et de compétences.

²²MONVILLE M., « *Formation professionnelle continue en Belgique : Avantages, organisation et enjeux* », note documentaire du Conseil Central de l'Économie, août 2007, p.23.

VALENDUC G., « *Les inégalités d'accès à la formation continue en entreprise* », note d'éducation permanente de l'ASBL *Fondation Travail-Université* (FTU), N°5, avril 2015.